

SPECIAL ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Infos 71

Fédération Syndicale Unitaire



ISSN 1267-4281

EDITO Vincent Castagnino

Dans ce bas-monde, rien n'est définitivement acquis, le SNUipp et la FSU le savent par leur expérience syndicale. Ce que le métier permettait hier, quelques-uns peuvent le déconstruire aujourd'hui. De même, (**car sans espoir on ne fait pas de syndicalisme**), les manquements et les fatalités d'aujourd'hui peuvent se combattre pour obtenir un mieux demain. De cela aussi nous avons l'expérience.

Via la politique de Monsieur Banquer et notamment son projet de loi « école de la confiance », le SNUipp et la FSU constatent que les combats déjà menés contre Nicolas Sarkozy refont surface et s'empilent les uns après les autres. Nous y retrouvons les suppressions de postes, la remise en cause des règles de la mobilité des enseignants, le recours aux contractuels, l'imposition de guides et d'outils de bonnes conduites remettant en cause notre liberté pédagogique, l'appauvrissement de la formation et la précarisation des stagiaires, le retour de la primarisation de la maternelle, la limitation des droits des élus du personnel, la remise en cause des dispositifs innovants (maîtres plus), le retour de l'autoritarisme à tous les niveaux (école, circo, département, académie et Ministère), la concentration des établissements autour du collège de secteur, la remise en cause du dispositif REP, le financement de l'école privée.... et enfin, cerise sur le gâteau, la suppression du seul organe indépendant de contrôle et d'évaluation de la politique éducative (CNESCO) du Ministre.

Nous savons que d'autres attaques, plus globales, viendront s'ajouter à cette liste : affaiblissement de la fonction publique, remise en cause statutaire, réforme des retraites...

Chacun devra se positionner sur ces problématiques et il faudra du courage pour les affronter. Mais chaque enseignant-e ne pourra faire face seul-e dans son école. Le SNUipp-FSU 71, premier syndicat de la profession, mobilisé plus que jamais par les enjeux de notre métier, relèvera les défis qui s'imposeront à nous et portera la voix des collègues de Saône et Loire, et partout où nous serons plébiscités. Comme nous l'avons toujours fait. Pour cela, nous comptons sur votre concours pour que nos voix pèsent ! Vous nous avez sollicités pour accompagner les améliorations que vous souhaitiez pour l'école et nos carrières, ou pour surmonter des difficultés que vous rencontriez. Nous avons répondu présent. Aujourd'hui, à votre tour, donnez la force au SNUipp de combattre les destructeurs de l'école, donnez-lui la représentativité nécessaire pour que ses militantes et ses militants vous défendent, mais aussi vous informent, vous accompagnent, et gagnent avec vous un mieux pour l'école et pour nos élèves.

Vincent Castagnino

Puisqu'il n'y a pas de SNUipp-FSU sans vous,

Votez et faites voter pour les

Dispensé de timbrage
Chalon C.D.I.S

CPPAP 0323 S 06497



Sommaire

Page 1 : Edito.

Page 2 et 3 : Comment Voter ?

Pages 4 et 5 : Rapport d'activité 2014-2018.

Pages 6 et 7 : Les candidats du SNUipp-FSU 71.

Pages 8 et 9 : Des soutiens.

Pages 10 et 11 : Profession de foi du SNUipp71.

Page 12 : Pourquoi voter SNUipp71 et FSU ?

**Syndicat National Unitaire
des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC**
Section de Saône et Loire

Maison des syndicats

2, rue du Parc

71100 CHALON SUR SAONE

Tel: 03 85 43 56 34

E-mail: snu71@snuipp.fr Site: 71.snuipp.fr

Directeur de Publication : V. Castagnino - Prix au numéro: 0,74€ - Imprimé par nos soins -
Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNUipp71. Conformément à la
loi du 08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en
vous adressant par écrit au SNUipp71

Bulletin N° 139

Déposé le 13/11/ 2018

listes du SNUipp et de la FSU !

**Bulletin imprimé et diffusé grâce à la cotisation des adhérents du SNUipp 71
Si vous lisez ce bulletin et souhaitez sa parution, syndiquez-vous !**

Pour quoi je vote? A quoi ça sert?

Les Comités Techniques

2 scrutins: CTM (Ministériel) - CTA (Académique)

A quoi ça sert?

Les Comités Techniques sont consultés, à leur niveau, sur tout ce qui concerne les **structures de l'Education Nationale**: gestion prévisionnelle des effectifs et de l'emploi (carte scolaire), évolution des méthodes de travail administrative, politique indemnitaire, formation, insertion professionnelle, égalité professionnelle, parité, lutte contre les discriminations, hygiène, sécurité et conditions de travail (le CHS-CT est une émanation du CTSD)

Qui vote?

Tout le monde: PE et instit titulaires, PE stagiaires, Psy EN (détachés et intégrés), CUI, AESH, AED, enseignant.es contractuel.les, dir. Adjoint.es de SEGPA, dir. D'établissements spécialisés.

Les enjeux:

Outre l'équilibre de la représentation syndicale, les résultats de ces scrutins déterminera le temps de décharge dont les représentants du SNUipp-FSU bénéficieront pour vous défendre et vous représenter.

Je vote pour les listes FSU



Les Commissions Administratives Paritaires

2 scrutins: CAPN (Nationale) - CAPD (Départementale)

A quoi ça sert?

Les Commissions Administratives Paritaires sont consultées sur tout ce qui concerne la **carrière des enseignant.es**: mouvement, changements de département, promotions, titularisations, disponibilités, détachement, temps partiels, services adaptés, mesures disciplinaires, ...

Qui vote?

PE et instit titulaires, Psy EN détachés (TOUS les Psy EN, détachés et intégrés, votent en plus pour les CAPN et CAPA Psy EN), dir. Adjoint.es de SEGPA, dir. D'établissements spécialisés.

Les enjeux:

Premiers représentants de la profession auprès de l'administration, choisir le SNUipp, c'est choisir l'équité, la transparence et la représentativité.

Je vote pour les listes

SNUipp



Les Commissions Consultatives Paritaires (CCPA)

A quoi ça sert?

Les Commissions Consultatives Paritaires sont consultées sur le licenciement, les procédures disciplinaires, la situation professionnelle des agents entrant dans son champ de compétence.

Qui vote?

AESH et AED (CCP non-enseignants), Enseignant.es contractuel.les (CCP enseignants non-titulaires), dir.adjoint.es de SEGPA (CCP dir. SEGPA), dir. d'établissements spécialisés (CCSA)

Je vote pour les listes SNUipp et

FSU



Comment voter?

Une bonne nouvelle!!!

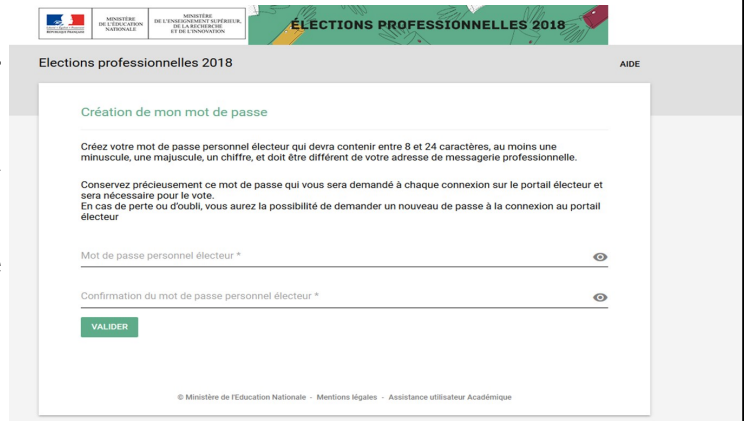
Pour ceux et celles qui ont connu les élections de 2014: pas besoin de créer un espace électeur: celui-ci sera généré automatiquement par l'administration.

☐ Un mot de passe

Vous allez recevoir sur votre **messagerie académique** un mail contenant le lien suivant:

<https://elections2018.education.gouv.fr>

Un clic sur ce lien vous amène sur le portail où vous rentrez votre adresse mail. Une demande de **confirmation** est envoyée sur votre boîte acad.: un clic sur le lien et vous **créez un mot de passe perso**. Votre espace est ouvert!



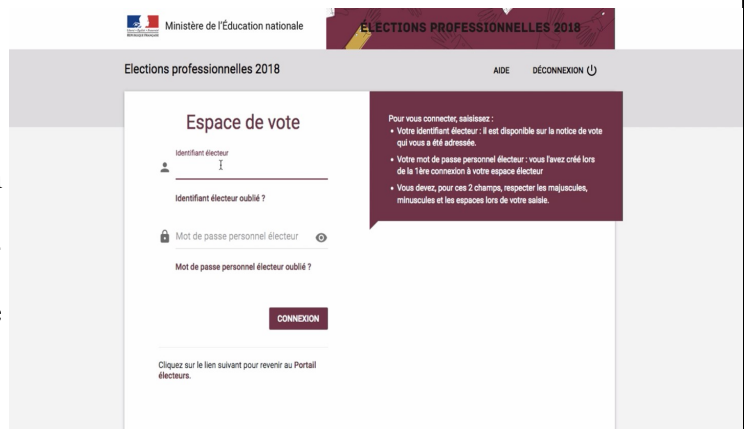
☐ Un portail

Retournez sur le site <https://elections2018.education.gouv.fr>, Votre adresse mail et votre mot de passe vous permettent désormais d'accéder au portail électeur: consulter son profil, ses scrutins, vérifier sa présence sur les listes, demander un nouvel identifiant (voir plus bas) et voter. On clique sur « JE VOTE ».

☐ Un espace de vote

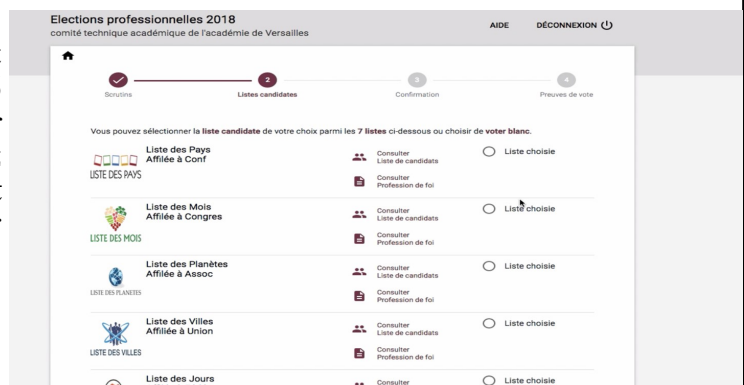
Pour rentrer sur l'espace de vote:

- Vous rentrez votre « identifiant électeur »: il vous aura été remis par votre directeur.trice ou reçu (par mail ou SMS). En cas de perte ou de non-réception, on peut en demander un nouveau sur le portail en entrant son NUMEN et un numéro de portable.
- Vous rentrez le mot de passe créé à l'étape ☐



☐ Le vote

Une fois rentré sur l'espace de vote s'affichent tous les scrutins qui vous concernent (entre 2 et 6 scrutins. 4 pour la plupart des PE—voir p 3). Pour chacun, cliquez sur « Je participe » et cochez « liste choisie » en face des logos SNUipp et FSU. Déroulez jusqu'en bas pour cliquer sur « suite », valider le vote et recommencer pour le scrutin suivant (toute la démarche prend 3 à 4 minutes)



Pour tout problème

Un souci, une difficulté, une question, un ras-le-bol?

Appelez le SNUipp-FSU71 au 03.85.43.56.34

14-18 !

Le bilan du SNUipp-FSU 71 depuis 4 ans

Entre autres choses...

Rapports hiérarchiques : l'administration a convoqué à tour de bras les collègues pour des remontrances musclées. Le SNUipp-FSU 71 a accompagné de très nombreux collègues convoqués afin de leur garantir une équité de traitement, parfois jusqu'au tribunal administratif.

Souffrance au travail : Le SNUipp-FSU 71 a soutenu les demandes d'allègement de service et de postes adaptés des collègues. De même, dans le cadre du CHS-CT, le SNUipp-FSU 71 a accompagné et soutenu les collègues qui l'ont sollicité.

Pouvoir d'achat : le SNUipp-FSU 71 a fait des choix dont les résultats sont concrets : Vote des accords PPCR qui amènent 4 milliards d'euros sur la table EN PLUS. Cela a permis notamment la revalorisation des grilles indiciaires qui sont la base de notre salaire et l'ISAE à 1200 euros. C'est un pas dans le bon sens, mais cela ne va pas assez loin ! Le SNUipp exige des mesures de rattrapage sur les pertes de pouvoir d'achat des dernières années (revalorisation du point d'indice, accès de tous les enseignants à l'indice terminal de la classe exceptionnelle, la prise en compte de toutes les indemnités pour le calcul de la retraite).

Conflits avec les municipalités : le SNUipp-FSU 71 est intervenu à de nombreuses reprises dans des conflits entre collègues et mairies pour faire respecter les droits des enseignants.



Happening de rue du SNUipp-FSU 71 suite aux primes indument versées aux recteurs, 03/02/ 2015

REP: le SNUipp-FSU 71 est en première ligne sur ce dossier. Les collègues concerné-es le savent bien : construction de la grève REP Chalon du 11/06/2018, audiences diverses (Première Conseillère du Ministre à Dijon 5/3/2018, Rectorat 3 fois depuis 4 ans, DSDEN à de multiples reprises, dernière en date le 19/10/2018), conférences de presse (71 et régionale), interpellation des Ministres Vallaud-Belkacem puis Blanquer. Pour le SNUipp, en REP il faut : 20 élèves maximum par classe, CP et CE1 dédoublés, 1 maître + dans chaque école et enfin l'estampille REP partout où les écoles répondent aux critères.

Rythmes scolaires : par son vote au CSE (Conseil supérieur de l'éducation), le SNUipp-FSU est le seul syndicat représentatif du département à avoir ouvert la porte à la semaine de 4 jours. Demande concrète des collègues : Action concrète du SNUipp ! *Vote au CSE du 8/6/2017: Pour : SNUipp-FSU Contre : UNSA et FO. Refus de vote : CFDT*

Postes à profil : le SNUipp-FSU 71 a dénoncé dès le départ la création, puis la prolifération des postes à profil. Nos interventions répétées ont permis plusieurs *status quo*. Ainsi, contrairement à d'autres départements, de nombreux postes ne sont pas profilés, la plupart des postes en REP, et des directions.

Stages syndicaux : plus que jamais en cette période de formation continue exsangue, le SNUipp-FSU propose des stages syndicaux adaptés à nos attentes : plus de 500 présent-es depuis 2014... Des stages pour faire vivre nos idées et reprendre la main sur notre métier.

Et ça continue !

En 2018-19: BOIRON, ROBBES et MEIRIEU... Vous n'êtes pas encore venu-es?

Et bien venez. C'est votre droit !



Stage syndical du SNUipp-FSU 71, 19/06/2017

ASH : le SNUipp défend de longue date la recomposition des RASED. Nous voulons des « maitres G » !! Par ailleurs, comment réussir l'inclusion ? Il faut plus de dispositifs et de structures spécialisées, des personnels formés et plus nombreux, et un statut de fonctionnaire pour les AVS.

Aux élections professionnelles 2018, 7 candidat-es du SNUipp-FSU 71 enseignent dans l'ASH.

Début de carrière : Le SNUipp-FSU 71 est plus que jamais présent auprès des stagiaires pour accompagner leurs premiers pas dans le métier. Permanence mensuelle à l'ESPE, réunions syndicales... Le SNUipp-FSU 71 est directement intervenu pour permettre aux stagiaires de choisir entre l'IFF et les remboursement des frais de formation (décret 2006) et a eu gain de cause !

Direction d'école : plutôt que la création d'un statut du directeur (concours à part, progressivement fin des directeurs-enseignants, rapports hiérarchiques avec les collègues et autres gourmandises...) le SNUipp-FSU 71 veut une augmentation de l'indemnité de direction, plus de décharges pour les directrices-teurs, une baisse des tâches administratives, et un allègement des responsabilités.

Lien entre public et privé : le SNUipp-FSU 71 a été de toutes les mobilisations départementales lors de la lutte contre les lois travail 1 et 2, faisant de la défense du code du travail du privé un préalable à la défense de notre statut de fonctionnaires d'état.

Les retraites : Le SNUipp 71 a pris toute sa place dans les actions départementales, s'employant à son niveau à peser pour basculer vers un mouvement général. Ce dossier est plus que jamais d'actualité avec des risques forts d'aggravation des dispositifs existants. Retraite à 60 ans ! Ne lâchons rien !

Formation continue : le SNUipp-FSU 71 a dès le départ attaqué frontalement MAGISTERE, non pas pour son contenu mais pour son caractère obligatoire. Fort d'une large enquête départementale, le SNUipp71 avait démontré à l'IA adjointe de l'époque que non...les collègues ne plébiscitaient pas MAGISTERE. Depuis, l'administration a baissé d'un ton. Suite à notre intervention, le remboursement des frais d'animations pédagogiques a fait (timidement) son retour (généralement un remboursement par an pour une conférence). Mais l'administration a compris qu'elle ne pourrait désormais plus convoquer sans rembourser. Du coup, elle invite. Le cas échéant, contactez-nous !



SNUipp et FSU 71 en grève pour la Fonction Publique, 10/10/2017

Avancement et évaluation : Le vote des accords de PPCR a permis la déconnexion quasi-totale à la classe normale entre évaluation et avancement. Il n'y a plus que 2 inspections (rdv de carrière) contre 7 auparavant. Dommage que l'inspection, par l'appréciation donnée, ait encore une incidence sur la promotion. La déconnexion doit être totale! Par ailleurs, le SNUipp-FSU 71 dénonce l'existence de plusieurs grades, Hors classe/classe exceptionnelle, dont l'accès pour cette dernière est favorisé selon certains types de postes, ce qui génère une inégalité de traitement entre collègues selon le poste occupé, les anciens instituteurs étant particulièrement pénalisés.

Lutter contre l'extrême droite et toutes les discriminations : depuis sa création, le SNUipp a combattu les discriminations et les intolérances. Depuis 2014, à multiples reprises, nous avons été la cible directe de groupuscules d'extrême droite, dont *Vigi-gender* (*publication Le genre en image, où le SNUipp-FSU a été directement attaqué, octobre 2016*) ou le collectif *Racine* (*appel aux enseignants à ne pas voter pour nos listes aux dernières élections professionnelles, novembre 2014*), pour nos positions contre l'homophobie ou pour l'aide aux migrants. Mais si le SNUipp-FSU est attaqué par l'extrême droite c'est qu'il est à sa juste place, et donc qu'il est clair dans ses propos, dans ses principes et ses actions.

...et bien d'autres choses !

mais on n'a plus de place pour les dire...(voir profession de foi pages 10/11)

Didier BOURDOT
 Directeur SEGPA
 Collège du Vallon
 Autun



Mathias CAZIER
 Brigade
 Louis Lechère, Chalon
CTSD, CDEN
 Co-secrétaire déptal



Alexandra DUPY
 Adjointe élémentaire
 Bourgogne, Chalon
Élue CAPD



Vincent CASTAGNINO
 RASED
 Laënnec, Chalon
Élu CAPD,
CTSD, CDEN, CHS-CT
 Co-secrétaire déptal



Nais BOURGEOIS
 Adjointe Maternelle
 Laizy
Élue CAPD



Marie LARROUY
 RASED
 P. Curie, Le Creusot
Élue CAPD



Aurélié DROMARD
 Directrice élémentaire
 La Pépinière, Le Creusot



Isabelle BRETIN
 Enseignante référente
 Collège J. Moulin
 Montceau les Mines



Stéphanie MACKÉ
 Directrice primaire
 Vendenesse les Charolles
Élue CAPD



Sandrine DEVARENNE
 ULISS La Coupée,
 Charnay les Mâcon



Isabelle POTHERET
 EREA C. Brosse
 Charnay les Mâcon



Aurélie GAGNIER-BOIVIN
 Adjointe maternelle
 Les Charreaux, Chalon
 Éluée CAPD, CTSD, CDEN,
 Secrétaire déptal CHS-CT,
 Commission de réforme
 Co-secrétaire déptale



LES CANDIDATES/TS DU SNUipp71 à la CAPD et leurs fonctions actuelles

Sophie ORSATELLI-WECKER
 Adjointe maternelle
 Berlioz, Châtenoy le Royal



Florence SOTO
 Directrice maternelle
 St Gengoux le National



**Elisabeth HAVARD
 RASED**
 V. Vincent, Louhans
 Éluée CAPD



Emilie HYENNE
 Adjointe élémentaire
 Simandre
 Éluée CAPD



**Christèle FROMAIN-
 GARDAZ**
 Adjointe élémentaire
 R. Dorey, Tournus
 Éluée CAPD



Frédéric PEHU
 Brigade
 R. Boudier, Viré
 CTSD, CDEN



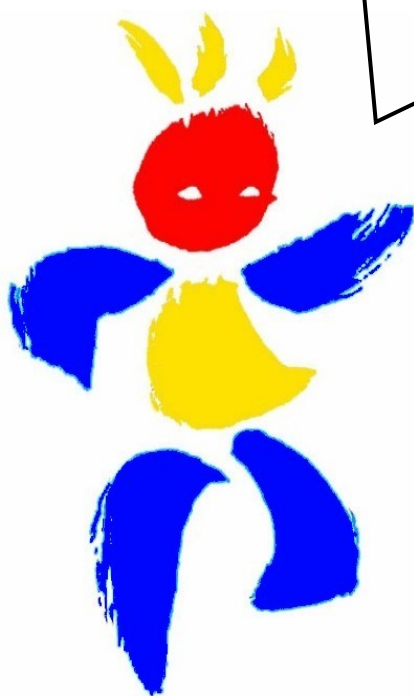
Éponine MILLER
 Directrice élémentaire
 Péronne
 CHS-CT



Noémie CHEVET
 Adjointe élémentaire
 St Martin Belle Roche



Ils soutiennent le SNUipp-FSU 71



ALMEIDA Alexandre, Dir. Elem. Neuvy Gd.champ

BARDAY Paul, retraité

BASSO Valérie, Brigade R. Rolland, Chalon

BERNHARD Carole, Dir. Elem. Clair Logis, Chalon

BINET Angélique, Dir. Mat. Bourgogne, Chalon

BONNOTTE Aude, Dir. Mat. M. Miconnet, Crissey

BOIVIN Michel, Dir. Mat. R. Balan, St Marcel

BOURGEON Géraldine, Dir. Elem., Poisson

BOUSSEAU Emilie, Adj. Elem., Lalheue

BOUVARD Géraldine, Adj. Mat., Sennecé les Mâcon

BOYAULT Jean, Conseiller pédagogique ESPE, Mâcon

BRIOT Philippe, Retraité

BRUNEAU Marc, Adj. Mat. Bourgogne, Chalon

BRUSSON Ludivine, Dir. Prim., Allériot

CARROT Sébastien, Conseiller Pédagogique ASH, Mâcon

CHABAS Florence, Dir. Mat. St Exupéry, Chalon (REP)

CHAUDAT-MICHELET Virginie, Dir. Mat. P. Neruda, Chalon

CHAUVEY Dominique, PEMF Elem. J. Desbois, St Marcel

CORDIER Annick, Adj. Prim. Les Char-

reaux, Chalon

COTE Jonathan, Directeur elem Champ Cordet, Torcy (REP)

COURVOISIER Joëlle, Adj. Elem., Laives

DAILLOUX Marc, Retraité

DARVIER Alex, Dir Primaire J. Desbois, Saint Marcel

DELARCHE Jim, RASED, Hurigny

DESBOIS Philippe, RASED, M. Pagnol Mâcon

DESPREY Gérald, Brigade J. Ferry, Mâcon (REP)

DESTUR Magali, Dir. Mat. Grand Four Mâcon

DUBLY Aïrelle, Adj. Elem. J. Ferry, Mâcon (REP)

DUMAS Gaëlle Adj. Mat. Clairs Logis, Chalon

DUREUIL Caroline, Dir.,

St Léger sous-la-Bussière

DUSSAUGE Martine, Conseillère
pédagogique Arts Visuels

GEORGEON Séverine, section
Autisme, St Vallier

GONNOT Philippe, Retraité

GONNOT Dominique, Retraîtée

GUILLEMIN Christian, Direc-
teur Elem Le Launey, Digoin (REP)

GUILLON Pierre, Retraité

GUINOT Marie-Laure Adj. Mat.

Les Charreaux, Chalon

HADRI Anne, Adj. Elem. La

Pépinière, Le Creusot (REP)

HELIE Sixtine, Tit.Secteur,

Adj. Cortot, Chalon (REP)

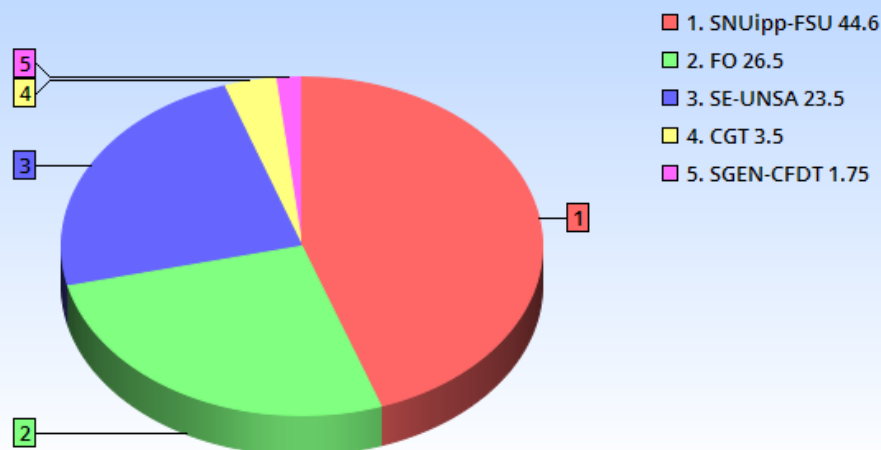
JACQUES Catherine,

Enseignante spécialisée, Mâ-

con

LE SNUipp71: UNE REPRESENTATIVITE INCONTESTABLE

Résultats aux élections professionnelles 2014 en Saône et Loire (CAPD)
(Pourcentage)



JAYET-LAVIOLETTE Aurélie Dir. Mat. , Hurigny
JEANTET Antoine, Dir. Elem., Ciry le Noble
JEUNET Olivier , Maître plus St Exupery Elem., Chalon (REP)
JOLLY Patricia, Adj. Ecole elem Bourgogne Pierre VAUX, Chalon
LABAT Cathy, UPE2A Mâcon SUD
LACARRA Anne, Adj. Elem Citadelle, Chalon
LEGRAND Mickaël, Ens. spé, Centre pénitentiaire, Varenne-le-Grand.
LEPRON Chantal, Retraité
LEWANDOWSKI Marie-Christine, Adj. école primaire Sud-Michelet, Le Creusot
MARCEAU Clément, Brigade, Ecole Elem. des Clairs Logis, Chalon
MARCOLA Adeline, Tit.Secteur, Adj. Jully-les-Buxy
MATRON Jacqueline, Retraîtée
MOLLARD Carole, Adj. Elem., Senozan
MOUNIER Agnès, ULIS Clg Pasteur , Mâcon
PALLOT Rachel, Enseignante référente, Le Creusot
PANOUILLOT Christophe, PEMF Mat. V. Denon, Chalon
PECH Jérôme, SEGPA Clg. G. Des Hotels, Charolles
PETIT Olivier, Enseignant ressource « mission science »
PEZARD Jean-François, Directeur J. Ferry Mâcon (REP)
POINTE Christian, Retraité
PROTAT Dominique, Retraîtée
ROLAND Isabelle, Adj Mat. V. Denon, Chalon
ROSTICHER Marie, Maître plus, école élémentaire La Pépinière, Le Creusot (REP).
ROZIN Sabrina, Adj. Elem., Crêches-sur-Saône
SCHAEFER-JUIN Nathalie, Dir. Mat. Simard
STRYJAK Julien, Tit.Secteur, Adj. Elem, Sagy
TATRE Sylviane, PEMF école St Exupery, Chalon (REP)
TAUPE Maryline, Brigade, Verdun sur le Doubs
THIELLAND Jean-Pierre, Retraité
THIERY Franck, Polynésie
THOMAS Bertrand, Dir Prim. Rives de S., Chalon
THUOT Aurore, Adj Elem Verrerie, Epinac
TOUILLON Hélène, Coordonatrice REP, Montceau
TRINTIGNAC Jean-Guy, Brigade J. E. Marey, Chagny
VANDAMME Bénédicte, Adj. Elem. Bellevue, Paray
VEAU Pierre-Alain, Adj elem Raymond Dorey, Tournus
VOISIN Pascal, Dir. Elem. V. Denon, Chalon
VOLATIER Jean-Jacques, retraité

**Et bien d'autres
encore !!**

(Ils n'appellent pas à voter SNUipp-FSU 71 !)

Le collectif Racine : groupuscule d'enseignants d'extrême droite, satellite du Front National, il a appelé à voter contre nos listes en 2014 pour nos prises de positions humanistes et progressistes à l'égard des migrants, de l'égalité homme-femme, contre l'homophobie...

Patrick Courtois / Gille Platret (et consorts) : Les deux élus de la Préfecture et Sous-Pref du département ont eu fort à faire avec les militant-es du SNUipp (rythmes, migrants, respect de la voix des conseils d'école...).

Jean-Pierre Pernaud : pour l'ensemble de son œuvre.

Emmanuel Macron : Le SNUipp était dans les rues contre les lois travail 1 et 2, et à nouveau (12/11/2018) contre sa politique ultra-libérale peu favorable aux fonctionnaires.

Jean-Michel Blanquer et Stanislas Dehaene: Une évidence... A nous chercher des poux sur la liberté pédagogique ou l'éducation prioritaire, ils trouvent sur leur route le SNUipp.

Gérald Darmanin: Ministre de l'action et des comptes publics. Il applique la politique anti-fonctionnaires de Macron : gel du point d'indice, suppression de postes, statut des fonctionnaires...

Et bien d'autres encore...



1er syndicat de la profession (71 et national)

Le SNUipp-FSU: un syndicat qui mène des combats... et qui remporte des victoires :

- ⇒ Rythmes : par son vote au CSE, le SNUipp-FSU est le seul syndicat représentatif à avoir permis aux conseils d'école le souhaitant un retour à la semaine de 4 jours
- ⇒ La campagne sur les APC a mis la question du temps de travail des enseignants au centre des discussions.
- ⇒ L'ISAE à 1200, les avancées des accords de PPCR (carrières accélérées, revalorisation des salaires, baisse du nombre d'inspections...)
- ⇒ L'intervention du SNUipp-FSU a amené la DGRH à envoyer des consignes aux rectorats sur l'égalité femmes/hommes.
- ⇒ Le SNUipp-FSU 71 a permis le recul de l'administration qui comptait ne baser les promotions à la hors-classe que sur la seule appréciation.
- ⇒ REP: au cœur de la lutte partout en Saône-et-Loire
- ⇒ Défense de l'école rurale: annulation de 26 fermetures de classes lors des der-

En 2017-18, le SNUipp-FSU 71 a :

- ⇒ Défendu les situations de toutes les écoles dans les instances de carte scolaire et cela se sait: **60% des écoles du département** (352 écoles) nous ont communiqué leurs chiffres.
- ⇒ Accompagné la participation au mouvement de nos collègues: **plus de 180 d'entre eux nous avaient confié leur fiche de contrôle (60% des corrections de barème au mouvement ont été portées par le SNUipp-FSU 71)**
- ⇒ Suivi les changements de département: **42 participant.es ont fait appel à nous.**
- ⇒ **Accompagné de nombreux collègues** convoqué.es par l'administration.
- ⇒ Continué à organiser des stages syndicaux (plus de 500 stagiaires sur 4 ans).
- ⇒ **Dans le 71, le SNUipp et la FSU siègent:**
- ⇒ En CAPD (mouvement, promo, permutations, postes adaptés, temps partiels...): **5 sièges sur 10**
- ⇒ En CTSD / CDEN (carte scolaire): **4 sièges sur 10**
- ⇒ En CHS-CT (conditions de travail, risques psycho-sociaux...): **4 sièges sur 7** dont le secrétariat départemental.
- ⇒ En Commission de Réforme (retraites,

Le SNUipp-FSU: une vision exigeante de l'école.

- ⇒ Amélioration des conditions d'enseignement (25 élèves maximum par classe – 20 élèves par classe en REP— RASED complets avec des personnels formés et qualifiés, ayant des moyens pour fonctionner—des enseignants surnuméraires dans toutes les écoles...) par la création massive de postes.
- ⇒ Défense et promotion de toutes les écoles en milieu rural comme dans l'éducation prioritaire.
- ⇒ Défense, respect et promotion de la laïcité contre les tentatives d'instrumentalisation de l'école. Lutte contre toutes les formes de discriminations.
- ⇒ Amélioration du climat scolaire en particulier par le biais des CHS-CT.
- ⇒ Maintien d'un service public de proximité respectueux des besoins des élèves et des familles.
- ⇒ Défense de l'école maternelle et développement de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.
- ⇒ Création d'emplois statutaires et pérennes pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap et l'aide à la direction

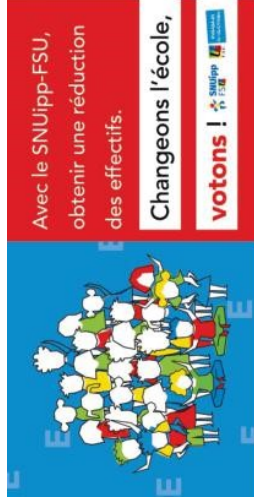


Avec le SNUipp-FSU, renforcer le pouvoir d'agir enseignant.

Changeons l'école,

votons !

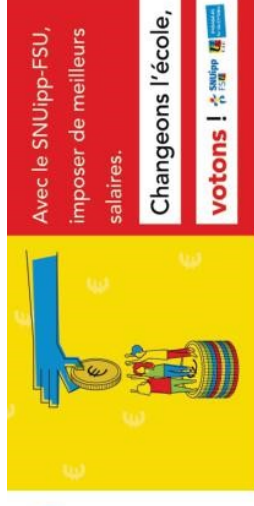




Avec le SNUipp-FSU,
obtenir une réduction
des effectifs.

Changeons l'école,

votons !



Avec le SNUipp-FSU,
imposer de meilleurs
salaires.

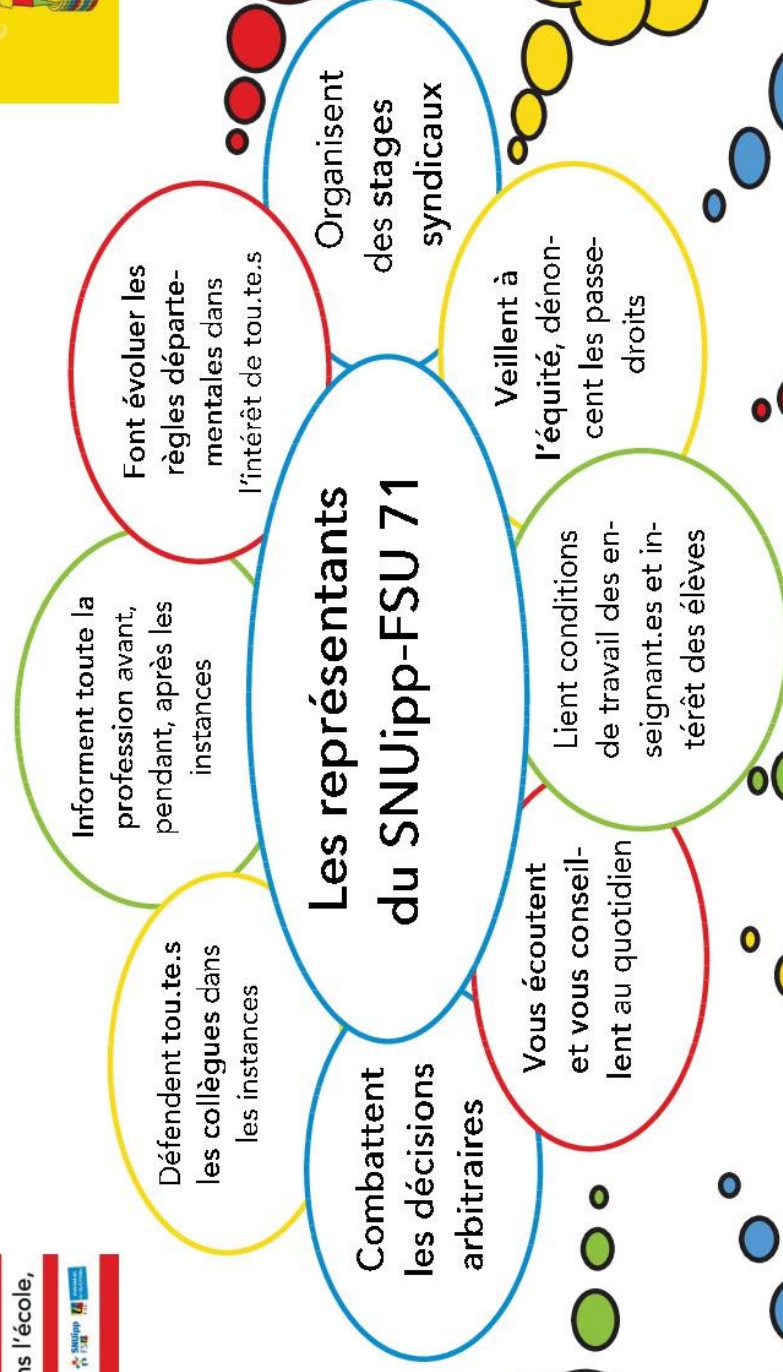
Changeons l'école,

votons !

**Le SNUipp-FSU 71, syndicat indépendant depuis sa
création, 1er syndicat du premier degré.**



**QUELQUES
COMBATS
DU SNUipp-
FSU**



Pour une alternative
au projet ultra-
libéral, une société
plus juste, une école
plus égalitaire



Défense du
statut des
fonctionnaires



Entrée dans le mé-
tier progressive -
formation initiale
digne de ce nom



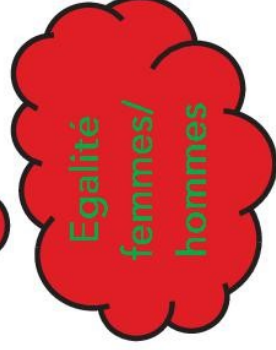
Revalorisation des
salaires - avance-
ment au rythme le
plus rapide pour
tou.te.s



Fin des pressions
hiérarchiques et
de l'autorita-
risme



Respect des droits
humains, école égali-
taire, aide aux mi-
grants, transition éco-
logique...



Egalité
femmes/
hommes



Une fin de carrière
aménagée - retraite à
taux plein à 60 ans (55
pour les ancien.ne.s
instits)

Parce qu'ils sont disponibles, combattifs et efficaces, représentatifs et implantés dans tous les secteurs,
présents dans l'action et à vos côtés

Votez et faites voter pour les candidats du SNUipp-FSU!

Pourquoi voter SNUipp et FSU ?

Vous êtes sûrement sollicité-es par des organisations syndicales nationales qui se font connaître la veille des élections professionnelles pour mieux disparaître le lendemain du scrutin. Ne vous laissez pas abuser par des discours qui ne reposent sur aucune implantation dans les écoles et parmi la profession.



le SNUipp-FSU :

EST IMPLANTÉ DANS LES ÉCOLES !

La preuve? Il n'y a aucun déchargé à temps complet au SNUipp71 !!
Tous nos élus font leur métier de professeur des écoles et sont présents face aux élèves et aux côtés de leurs collègues.



***REFUSE LE STATUS QUO
ET L'ALLÉGEANCE A QUI QUE CE SOIT !!***

Quelque soit l'équipe gouvernante, nous abordons les propositions de réforme de l'école avec notre connaissance et notre expérience du terrain, à partir de deux exigences incontournables:
l'intérêt des collègues et celui des élèves. Nous refusons ainsi d'opposer condition de travail des enseignants et condition d'apprentissage des élèves. L'amélioration de l'une est favorable à l'autre.

**Ni vendeur de rêve, ni faiseur de cauchemars,
le SNUipp-FSU mène des actions concrètes pour une meilleure école !**
